



## 52<sup>ème</sup> session du Conseil des Droits de l'Homme

### Point 9 – Racisme, discrimination raciale, xénophobie et intolérance qui y est associée : suivi et application de la Déclaration et du Programme d'action de Durban Débat général

#### Intervention du Luxembourg

30 mars 2023

Madame la Vice-Présidente,

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne et remercie la Présidente-Rapporteuse du Groupe de travail pour tous ses efforts.

Comme l'a souligné hier le Haut-Commissaire lors du débat à l'occasion de la journée pour l'élimination de la discrimination raciale, aucun pays n'est à l'abri du fléau du racisme : c'est une injustice écrasante qu'il faut éliminer. Le gouvernement du Luxembourg est pleinement conscient de ses obligations et responsabilités en matière de lutte contre le racisme et toute forme de discrimination.

Interpellé par un sondage de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, selon lequel 50% des personnes d'ascendance africaines au Luxembourg avaient affirmé avoir été victimes de discrimination raciale pendant l'année précédente, le Ministère de la Famille et de l'Intégration a commandité en 2021 une étude quantitative et qualitative sur le racisme et les discriminations ethno-raciales au Luxembourg. Les résultats ont été présentés au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale en avril dernier. Nous en avons rendu compte également au Groupe de travail intergouvernemental sur l'application effective de la Déclaration et du Programme d'action de Durban l'an dernier ; présentant les actions prévues pour lutter contre le racisme, développées notamment ensemble avec des personnes d'ascendance africaine ou appartenant à d'autres communautés menacées par les discriminations raciales.

La lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie, la haine ciblant les musulmans et toute autre forme de haine est un combat de tous les jours. Ces discriminations sont souvent intersectionnelles : elles sont dans tous les cas l'antithèse même des principes d'égalité et de dignité humaine consacrés par la Déclaration universelle. Nous avons entendu la recommandation très claire faite hier par Mme Verene Shepherd, Présidente du CERD et M. Doudou Diène : il faut

confronter les dimensions systémique et structurelle du racisme.

À côté des efforts au niveau national pour identifier et éradiquer les discriminations raciales dans la vie de tous les jours, nous poursuivrons nos efforts avec les mécanismes onusiens pour les droits humains. Du 17 au 26 avril, la Rapporteuse spéciale sur le droit à la santé, le Dr Tlaleng Mofokeng, visitera le Luxembourg ; les 26 et 27 avril prochains, le Grand-Duché sera examiné par le Comité contre la torture ; le 4 mai, enfin, nous nous soumettrons pour la quatrième fois à l'examen périodique universel.

Pour conclure, nous espérons voir le mandat du Groupe de travail intergouvernemental renouvelé par consensus la semaine prochaine. C'est l'enceinte de prédilection pour faire le suivi de la mise en œuvre de la promesse de Durban : celle d'un monde sans racisme.

Je vous remercie de votre attention.

(2m30 – 431 mots)